

CERTAINS VEULENT LA DESCENDRE
NOUS, ON LA DÉFEND !

RÉFORME DU FERROVIAIRE

UNE DIRECTION À JAMAIS DISCRÉDITÉE

Alors que le conflit sur la réforme du ferroviaire dure depuis bientôt 2 mois et avec la 13^{ème} période de grève en ligne de mire, le résultat du VOT'ACTION vient discréditer définitivement la direction de l'entreprise ainsi que celle de la Traction.

Alors que la mobilisation à la Traction, Fret compris, est à un niveau important depuis le 3 avril, bien-sûr chez les ADC mais également chez les sédentaires (exécution, maîtrise et cadres), la direction de l'entreprise n'a eu de cesse de provoquer les cheminots.

En revanche, les cheminots, quant à eux, restent dignes et ne répondent pas à ces provocations. Ils restent focalisés sur leur objectif premier, à savoir faire reculer le gouvernement sur sa réforme et obtenir une réforme du ferroviaire allant dans le sens du développement du service public, des usagers et des cheminots.

Face à eux, la direction s'active pour faire payer le prix fort aux grévistes et ce même s'il faut se mettre en infraction. Il en est ainsi des décomptes de jours de grève, et notamment des repos.

Comme elle l'avait déjà fait en 2014 et 2016, la direction a donc donné des ordres pour faire payer le maximum aux cheminots, et ce malgré des condamnations en justice ces années passées.

Elle a retardé le plus possible le jour de fin de saisie de la solde. Dans certaines régions, elle décale le versement de « La Prime » au mois de juin, ...

Tout ce matraquage a pour ambition de faire plier les cheminots, et plus particulièrement les ADC, cheminots les plus mobilisés.

Honte à ces donneurs d'ordre !

Considèrent-ils que de noyer un ADC sous un nuage de problèmes est le meilleur moyen pour assurer sereinement la sécurité des circulations ?

Ils ont perdu tous les fondamentaux de nos métiers, préférant depuis des années relayer des politiques du COMEX allant à rebours de l'intérêt général.

Payer sa grève est légitime, mais faire payer plus aux cheminots est scandaleux et illégal. A ce sujet, faites remonter vos dossiers de solidarité aux militants CGT.

Aujourd'hui, le résultat du VOT'ACTION est sans équivoque. Il démontre que leurs agissements ne sont pas portés par les cheminots en général, mais plus grave encore, par l'encadrement.

C'est désormais à ces dirigeants d'en tirer les conclusions qui s'imposent.

Déposez dès à présent vos D2I pour la 13^{ème} séquence (02 et 03 juin) !

